

**Concours de subventions Projet**

**Partie 4 : Rôles des membres du comité**

# Titre

Bienvenue à la partie 4 : Rôles des membres du comité qui s’inscrit dans la série de modules d’apprentissage sur le concours de subventions Projet. Dans ce module, les évaluateurs découvriront les rôles des membres du comité afin d’être bien préparés et de participer efficacement au processus d’évaluation par les pairs.

# Boutons de la barre de lecture

Ce cours est conçu pour être suivi de manière autonome.

Utilisez la barre de lecture ci-dessous pour reprendre la lecture, passer d’une diapositive à l’autre, couper ou rétablir le son et afficher ou masquer les sous-titres. Vous pouvez également consulter la table des matières et réduire ou déplacer la barre de lecture.

# Rôles des membres du comité

Cette section porte sur les rôles et les responsabilités des membres du comité.

# Évaluateur

Les évaluateurs sont les membres du comité chargés d’évaluer une ou plusieurs demandes. Les demandes sont assignées à trois évaluateurs. Ces derniers cotent les demandes et soumettent un rapport écrit exhaustif qui sera fourni au candidat. Ils présentent leurs évaluations à la réunion du comité, où ils dirigent les échanges et participent au vote. Ils participent aussi aux délibérations portant sur les autres demandes évaluées par le comité et à leur cotation, lorsqu’ils ne sont pas en conflit d’intérêts.

# Président du comité

Avant la réunion du comité, le président travaille de concert avec les agents scientifiques et le personnel des IRSC pour assigner les demandes du concours à des comités d’évaluation par les pairs pertinents et pour choisir des évaluateurs à qui confier chaque demande.

Dans ses fonctions de modérateur de la réunion, le président assure le fonctionnement harmonieux, efficace et objectif du comité, en plus d’instaurer et de maintenir un climat positif, constructif et équitable pour l’évaluation des projets de recherche.

À la fin de la réunion, le président peut revenir sur des demandes pour lesquelles les membres estiment qu’il est justifié d’approfondir la discussion. Il peut aussi prévoir du temps pour recevoir la rétroaction des membres en ce qui concerne l’efficacité et le fonctionnement du comité.

# Agent Scientifique

Les personnes qui remplissent les fonctions d’agent scientifique sont chargées d’appuyer le président dans son rôle pendant la réunion du comité d’évaluation, et doivent suivre un ensemble d’instructions générales établies par les IRSC.

À la réunion du comité, l’agent scientifique prend des notes officielles des délibérations du comité portant sur chacune des demandes. Ces « notes de l’AS » seront relues aux fins de validation par les membres du comité et d’ajout d’observations au besoin avant que les évaluateurs établissent une cote consensuelle pour la demande et que tous les membres du comité votent. S’il y a lieu, ces notes seront envoyées aux candidats avec les rapports des évaluateurs.

# Autres ressources

Les ressources affichées à l’écran vous fourniront des renseignements supplémentaires pour vous préparer à l’évaluation des demandes présentées au concours de subventions Projet. Avant de quitter le module, veuillez [remplir le sondage](https://ca1se.voxco.com/S2/?st=10PfBH%2FDtvE9o95v5qgJ8c13iiCt%2BSu2l3ETKbID44E%3D&lang=FR) afin d’aider les IRSC à faire le suivi et à améliorer la qualité de l’apprentissage.

Vous pouvez quitter le module et [retourner à la page d’apprentissage](https://cihr-irsc.gc.ca/f/50559.html?filter=projet) ou passer à la partie suivante de la série de modules d’apprentissage sur le concours de subventions Projet, soit la [partie 5 : Analyse](https://cihr-irsc.gc.ca/lms/f/cor/projet-05-sexe-et-genre) comparative entre les sexes et les genres.